



Antoine Declercq <antoine.declercq@dune-energie.fr>

DUNE ENERGIE : Mise en place de votre étude pour votre contrat d'électricité

2 messages

Antoine Declercq <antoine.declercq@dune-energie.fr>
À : lesamisdelaquille@gmail.com

22 septembre 2022 à 19:09

Bonjour **Monsieur Boulenger**,

Ce mail fait suite à notre entretien téléphonique de ce jour.

En application du code de l'énergie et en vue de la préparation d'offres de fourniture d'électricité par nos fournisseurs partenaires, merci de me confirmer **votre autorisation pour accéder auprès du gestionnaire de réseau ENEDIS aux données techniques** (consommation annuelle de référence, courbe de charge, etc...) associées au(x) PDL :

- 30001620051170

Pour cela, il vous suffit de m'adresser en réponse à ce mail la mention "**BON POUR ACCORD**". Cette autorisation restera en vigueur pour une durée de douze mois conformément à la loi française.

Je vous joins également une plaquette de présentation de notre entreprise.

Dans l'attente de votre retour, je vous présente mes salutations distinguées.

Cordialement,

PS : Comme discuté par téléphone, vous pouvez également me fournir une facture récente afin que l'on puisse l'analyser.

--

Néo Energies devient Dune Energie

Antoine Declercq

Consultant énergie

06 36 23 82 22

07 57 90 65 82

antoine.declercq@dune-energie.fr

www.dune-energie.fr/

46 Avenue du peuple Belge

59000 Lille, France



 **Plaquette de présentation - DUNE ENERGIE.pdf**
4788K

association ANAC <lesamisdelaquille@gmail.com>
À : Antoine Declercq <antoine.declercq@dune-energie.fr>

2 octobre 2022 à 20:06

Bon pour accord.

[Texte des messages précédents masqué]